

Motion du 17 septembre 2007 de MM. Jean Sanchez, Alexandre Chevalier, Mmes Nathalie Fontanet et Fabienne Aubry Conne: «Prévention de la délinquance des mineurs: non à l'alcool!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 16 janvier 2008)

MOTION

Considérant:

- le nombre de manifestations festives organisées à Genève, comme la Fête de la musique, les pré-Fêtes et Fêtes de Genève;
- les importantes réunions sportives telles que l'Eurofoot 2008;
- le fait que pendant ces différentes manifestations des boissons alcoolisées sont vendues aux mineurs;
- l'augmentation notoire de la consommation d'alcool par les jeunes de moins de 18 ans, et le fait qu'un jeune sur trois de moins de 15 ans consomme régulièrement de l'alcool;
- les statistiques qui révèlent que l'augmentation de la violence et de la délinquance chez les jeunes est directement liée à leur consommation d'alcool;
- les conséquences néfastes pour la santé de l'abus d'alcool, surtout chez les jeunes;
- la campagne de prévention et d'information cantonale contre l'abus d'alcool et pour la lutte contre l'alcoolisme;
- l'intérêt des autorités fédérales sur le sujet et l'implication de la Confédération dans ce type de campagne,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place une charte par laquelle les exploitants de stands s'engagent pendant les différentes manifestations ayant lieu sur le territoire de la Ville, notamment, à ne pas vendre d'alcool aux mineurs et à distribuer du matériel de prévention pour la lutte contre l'alcoolisme;
- de soumettre la délivrance de toute autorisation d'exploitation d'un stand pendant ces manifestations à la signature de cette charte par le requérant.